

Travaux dans le chenal du port de Carteret

Barneville-Carteret — Jeudi, les engins de terrassement et d'évacuation des sédiments du chenal du port étaient à pied d'œuvre. Le chantier de mise en eau d'une partie du chenal avance.

Le chantier

Depuis son arrivée aux affaires, en 2014, la municipalité soutient un projet de mise en eau d'une partie du chenal, permettant de doubler la capacité d'accueil des places à flot et de développer l'activité du pôle nautique.

Séduit par ce projet de plan d'eau permanent, discuté et étudié depuis maintenant cinq ans, le Département a accepté d'en prendre la maîtrise d'ouvrage. L'enquête publique a abouti à un arrêté du préfet de la Manche, signé le 31 juillet, autorisant la réalisation des travaux.

Le bassin à flot passe de 4,7 ha à 13 ha sans prendre sur le havre, en aménageant un seuil submersible avec une porte abattante, similaire à l'ouvrage existant, dans la partie médiane du chenal (entre la cale à Cesne et La Kalakiki), en effaçant le seuil existant.

Le bassin permanent ainsi créé s'étendra depuis ce nouvel ouvrage (large d'environ 20 m et haut d'1,45m), jusqu'au fond du bassin à flot existant. La plupart des nouveaux pontons se situeront dans l'actuel bassin d'échouage, lequel sera transféré dans le port dit des Américains.

Les 75 000 m³ de sédiments et 4 000 m³ de tout-venant, provenant de la réduction du musoir de la capi-



Les travaux dans le chenal du port de Barneville-Carteret ce jeudi 17 octobre 2019

PHOTO: OUEST-FRANCE

tainerie, seront valorisés. Les matériaux sableux serviront à recharger la plage de Barneville et à créer un reposoir pour les oiseaux du havre. Les matériaux les plus fins seront réutilisés pour créer un aménagement paysager sur l'ancienne digue des Grèves, acquise par la commune. Il servira de support au GR 223 et donc au cheminement piéton et vélos entre

Carteret et Barneville. Ces matériaux sont évacués sans emprunter le réseau routier comme on pouvait le constater jeudi.

Le calendrier prévisionnel du projet est ainsi présenté par le Département : « **Du lundi 23 septembre à fin janvier 2020, travaux de terrassement du chenal et de la zone d'échouage. De janvier à avril 2020,**

remplacement du seuil et mise en place de la nouvelle porte abattante à mi-chenal. De mars à juillet, mise en place des pontons. » La fin des travaux est fixée à juillet 2020, sans l'extension du bureau du port ceux-ci étant prévus d'octobre 2020 à avril 2021.